

DURÉE

3,5 heures, soit 1/2 journée

PRÉ-REQUIS

Aucun

INTERVENANT

Formateur incendie

LIEU

Dans votre entreprise

PUBLIC

- 4 à 8 personnes maximum

- Pour les PMR
nous consulter



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Formation interactive basée sur
un apport théorique et des
exercices pratiques

FORMATION PERMIS FEU

OBJECTIFS

- Identifier et analyser les risques inhérents aux travaux par points chauds
- Respecter la réglementation relative au permis feu
- Élaborer un permis de feu et mettre en œuvre les mesures de protection de la zone de travail

CERTIFICATION

- Une évaluation de satisfaction sera demandée aux participants
 - Consignation au registre de sécurité
 - Compte-rendu de formation
-

BCF

ZAC de Brimont – 47550 BOE

06.70.60.35.60 - 06.73.09.58.86 817 559 941 R.C.S Agen

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 72 47 01264 47
auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine

PROGRAMME

- Cas de sinistres causés par des points chauds
- La réglementation
 - Code du travail
 - Règle APSAD (R8) surveillance des risques d'une entreprise
- Les travaux par points chauds
 - Définition d'un travail par points chauds
 - Liste des travaux par points chauds
- Le risque incendie
 - Le triangle du feu
 - Les feux couvants
 - Les modes de propagation
- Le permis de feu
 - Le document (rédaction, validité, conservation)
- Les procédures et instructions
 - Procédures à suivre avant, pendant et après le travail par points chauds
- La rédaction du document
 - Élaboration d'un permis feu